



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 04/12/2023

Echéance le : 31/01/2024

VIGNEAU YANNICK

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page :1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4290977	0165285			Zone Expedition : 03			4911592
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4911592 DU 04/12/2023 **							
E:LIQUIDE LAVE GLACE	1636052380 B25B04	3,00	4	12,18	40,00	7,31	21,92
PAPR			4		10,00		-2,19
LAVE-GLACE 5L + PASTILLE	LBAR4832C A19C05	3,00	4	6,22	28,00	4,48	13,44
LAVE-GLACE 5L -20°C	LBAR5313 A25A05	3,00	4	8,14	28,00	5,86	17,58
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 50,75							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.		Total T.T.C	
PI : 50,75				(4) 20,000		60,91	
MO : 0,00 50,75				50,75			
DIV : 0,00				10,16			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4290977	0165285	4911592

Echéance le : 31/01/2024

04/12/2023 60,91



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant, à la date de facturation.

Il n'est dû aucune condition d'escompte. L'unique acheteur est un professionnel en application de l'article L. 441-6 du Code de Commerce. Il est expressément convenu qu'il n'y a pas de paiement à l'acheteur pour la mise à disposition de pièces et accessoires facturés sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi n° 93-5 du 31-01-1993 (quantité euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L. 621-122 du Code de Commerce. Les risques étant néanmoins transférés à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.